

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 18 septembre 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

\_

## Accord franco-britannique sur la coquille Saint-Jacques en baie de Seine Stéphane Travert salue les efforts des professionnels

\_

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, salue l'accord entre les pêcheurs français et britanniques sur la campagne de pêche à la coquille Saint-Jacques en Baie de Seine.

Malgré l'absence de solution trouvée à l'issue des réunions tenues à Londres et Paris, les échanges n'ont jamais été rompus et les représentants professionnels ont continué à négocier pour trouver a minima un accord concernant les navires de plus de 15 m .

Celui-ci a pu être trouvé hier et été entériné dès aujourd'hui par les ministères français et britannique en charge de la pêche.

Les navires britanniques de plus de 15 mètres s'engagent ainsi à ne pas pêcher de coquille Saint Jacques en Manche Est jusqu'à fin octobre et bénéficieront, en contrepartie, d'un échange de quotas d'effort de pêche de la part de la France, dans les mêmes conditions que l'an passé.

Le ministre se félicite que les administrations françaises et anglaises aient œuvré sans relâche pour faciliter la conclusion d'un accord.

Stéphane Travert déclare : « Je salue les efforts des pêcheurs français pour proposer des compensations raisonnables aux plus petits navires anglais en échange de l'engagement qui leur était demandé de retarder leur date d'entrée en pêche dans la baie de Seine. L'objectif poursuivi par les pêcheurs français de préserver la ressource en limitant les périodes de pêche pourra ainsi être respecté ».

Stéphane Travert adresse aussi ses remerciements à son homologue George Eustice, ministre britannique en charge de la pêche, avec lequel il est resté en contact étroit pour faciliter la recherche d'un accord entre professionnels.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr